



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de M. Thierry BRUNO, Maire.

Délibération :

D_2026_04_46

Date de convocation du conseil : 3 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 26

Nombre de votants : 27

Présents : M. BRUNO Thierry, M. HERBRETEAU Bernard, Mme GUERIN Sylvie, M. MICHELET Christophe, Mme LUCAS Isabelle, ELUERD Roland, Mme HERAUD Murielle, M. TERRACHER Philippe, Mme BOCQUIER Priscilla, GUERIN Jean Didier, Mme MILLET Catherine, Mme BROUANT Laurence, Mme OLLIVIER Bernadette, Mme BURGAUD Natacha, M. FAGON Yannick, Mme PEREZ Anne, M. CLEMENT Christophe, M. PERRONAUD Ludovic, Mme COUTURIER Christelle, M. PHILIPPOTEAU Lucas, M. BOLVIN Jean-Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. LABBÉ Hervé, M. DESBROSSE Jérôme, Mme BETHUNE Christelle.

Objet : Affectation du résultat 2025 sur le Budget assainissement 2026

Absents excusés :

Mme CHARRANNAT Corinne a donné pouvoir à M. Hervé LABBÉ.

Secrétaire de séance : Mme BOCQUIER Priscilla

Madame Sylvie GUERIN, adjointe en charge des finances, rappelle les résultats du Compte Financier Unique 2025 du Budget Assainissement :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	952 486,85 €	168 895,00 €	1 121 381,85 €
	Recettes réalisées	129 314,57 €	151 961,38 €	281 275,95 €
	Restes à réaliser	51 748,00 €	0,00 €	51 748,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	959 151,65 €	597 416,18 €	1 556 567,83 €
	Dépenses réalisées	146 952,39 €	161 560,17 €	308 512,56 €
	Restes à réaliser	54 754,04 €	0,00 €	54 754,04 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-17 637,82 €	-9 598,79 €	-27 236,61 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	6 664,80 €	428 521,18 €	435 185,98 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-10 973,02 €	418 922,39 €	407 949,37 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-3 006,04 €	0,00 €	-3 006,04 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-13 979,06 €	418 922,39 €	404 943,33 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 du Budget Assainissement,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat,

Constatant que le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 présente un excédent cumulé de fonctionnement de 418 922,39 €

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

002	Recettes de fonctionnement	404 943,33 €
1068	Recettes d'investissement	13 979,06 €

En application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus.

Emis le 08/04/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire
le 09/04/2026

Le Maire,
Thierry BRUNO

